

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT  
11 - AUDE

ARRONDISSEMENT  
LIMOUX

CANTON  
QUILLAN

## EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers : De la commune de LA FAJOLLE

- en exercice 7
- présents 7
- votants
- absents 0
- exclus 0

Séance du 01 avril 2026 à 14 heures 00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Objet M. SAN FRANCISCO MARC

Étaient présents :

Marc SAN FRANCISCO - Céline VENTURETTI - Marc VINUESA -  
MONDRAGON - Philippe PELQUÉLIX - Jacqueline CASTEL -  
Lydie REIDT - Patrick TURATORI

Étaient excusés :

Les conseillers ci-avant avaient délégué leur mandat respectivement à MM.

Étaient absents non excusés : MM.

Un scrutin a eu lieu,

a été nommé(e) pour remplir les fonctions de secrétaire. Jacqueline CASTEL

Délibérations :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le et que la convocation du Conseil avait été faite le .

Fait à LA FAJOLLE, le 01 avril 2026

La séance est ouverte à 14 heures 00

**ORDRE DU JOUR :**

- 1 – Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du 21 mars 2026
- 2 – Désignation des délégués dans les différents syndicats et autres instances
- 3 – Préparation du budget 2026
- 4 – Questions diverses

**1 – Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du 21 mars 2026.**

Il est fait lecture par le président du compte rendu du Conseil Municipal du 21 mars 2026.

Pour : 7 Contre : 0 Abs : 0

**2 – Désignation des délégués dans les différents syndicats et autres instances.**

- **SIRP :** Titulaire 1 : CELIA VENTURETTI  
Titulaire 2 : Philippe PECQUELIX  
Suppléant : Jacqueline BASTEL

Pour : 7 Contre : 0 Abs : 0

- **SYADEN :** Titulaire : Lydie REIST  
Suppléant : Philippe PECQUELIX

Pour : 7 Contre : 0 Abs : 0

- **AFPA :** Titulaire : Marie VIRVEUSA - MONDRAGON  
Suppléant : Philippe PECQUELIX

Pour : 7 Contre : 0 Abs : 0

- **ACCA:** Titulaire: *Nau SAN FRANCISCO*  
Pour: *6* Contre: *1* Abs: *0*

- **ATD:** Titulaire: *Lydie REJOT*  
Suppléant: *Jacqueline GASTEL*

Pour: *7* Contre: *0* Abs: *0*

- **CLECT:** Titulaire: *Nau SAN FRANCISCO*  
Suppléant: *Celine VENTURETTI*

Pour: *7* Contre: *0* Abs: *0*

- **Appel d'offre:** Président *Nau SAN FRANCISCO*  
3 titulaires *Celine VENTURETTI - Nau JIMESA - MONDRAGON*  
*Lydie REJOT*  
3 suppléants *Philippe PECQUEUX - Jacqueline GASTEL*  
*Patrick PURATORI*

Pour: *7* Contre: *0* Abs: *0*

### 3 - Préparation du budget :

#### - Subvention aux associations :

Il a été donné l'an dernier :

FNACA : 100 Euros

Pompier Belcaire : 150 euros

La fajollaise : 1800 Euros

La trame : 100 Euros

La chorale : 100 Euros

Végazik : 100 Euros

Viande Pyrénées Audoises : 50 Euros

Il est décidé de donner pour 2026 :

- FNACA : 100 € P. 7 C. 0 Abs. 0
- Pompier Belcaire : ~~200~~ 150 € P. 7 C. 0 Abs. 0
- Chorale Haut des Coeurs : 100 € P. 7 C. 0 Abs. 0
- Viande Pyrénées Audoises : 50 € P. 6 C. 0 Abs. 1

Art. 13 bis Pour: Contre: Abs:  
*AUDE CLAIRE : P. 6 C. 1 Abs. 0*  
*As. Nails de l'AUDE : 80 € P. 7 C. 0 Abs. 0*

AS. Village jeunes : 20€ P: 7 C: 0 Abs: 0  
AS. Plaisirs d'été : 115€ P: 7 C: 0 Abs: 0  
ANEM : 80,67€ P: C: Abs:

- Taux des impôts: (Part communale)

Taux 2025:

Taxe foncière sur le bâti : 58‰

Taxe foncière sur le non bâti : 161.32

Taxe d'habitation : 19.38

Il est décidé la reconduction de la part communale pour 2025

Pour: 7 Contre: 0 Abs: 0

4 - Questions diverses

- Projets:

\* Adduction d'eau de la source au château d'eau  
(Aucun élément écrit pour tracer le trajet)

\* Nous allons prendre contact afin de retrouver le tracé des conduites et analyser (si possible) les canalisations auprès de l'Agence de l'eau.

\* Eglise : recherche pour obtenir des subventions?

.. Déclaration révision de la somme donnée à Camurac dans le cadre de l'AFPA pour le prochain conseil Municipal.

- Demande changement horaires pour le conseil Municipal à 18h30.

- Demande d'accès aux jardins en la sortie du Village.

Assemblée le 14h50